

L'Uniopss plaide pour une politique publique ambitieuse pour les personnes âgées

Après un mouvement particulièrement suivi le 30 janvier, les EHPAD et le secteur de l'aide à domicile seront à nouveau en grève le 15 mars. L'ampleur de cette mobilisation est l'occasion pour l'Uniopss d'attirer une nouvelle fois l'attention des pouvoirs publics sur l'urgente nécessité de refonder en profondeur le modèle actuel des EHPAD et de l'aide à domicile afin qu'ils puissent répondre à l'ensemble des nouveaux besoins des personnes accompagnées.

Au cœur de ce mouvement et cristallisant tous les enjeux : la réforme de la tarification des EHPAD. Entre publication tardive des décrets, complexité des mesures à mettre en œuvre dans des délais contraints et une appropriation inégale de ces mesures par les autorités de tarification et de contrôle, les inquiétudes des EHPAD sont allées croissantes ces derniers mois.

Si les difficultés liées à la mise en œuvre de la réforme de la tarification sont réelles et qu'il est nécessaire d'y apporter une réponse, **cette réforme ne fait toutefois que révéler des inégalités territoriales qui ne sont pas nouvelles et mettre en exergue un système de financement qui apparaît inadapté aux besoins réels des établissements et services.**

Au-delà de la seule problématique de la tarification, c'est l'absence d'accompagnement et d'anticipation de l'évolution des besoins des publics accueillis en EHPAD qui a abouti à cette crispation du secteur : **c'est donc avant tout la question du financement global de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie en établissement mais également à domicile qu'il est nécessaire de poser.**

Si l'annonce faite par Agnès Buzyn d'une stratégie globale d'accompagnement de la longévité semble préfigurer un travail plus large autour de la prise en charge des personnes âgées, le secteur associatif insiste sur l'urgence d'une réponse à apporter ainsi que de la mise en place d'une large concertation des acteurs concernés. L'Uniopss entend prendre toute sa place dans ces travaux et défendre un modèle des EHPAD et de l'aide à domicile à la hauteur du projet de société qu'elle porte : inclusif, participatif et valorisant, tant pour les personnes accueillies que pour les personnels qui les accompagnent au quotidien.

L'ensemble du réseau de l'Uniopss sera particulièrement vigilant à ce que les difficultés financières, rencontrées par le secteur de l'hébergement comme par celui du domicile, ne se reportent pas sur les personnes accompagnées à travers une augmentation du reste à charge : garantir l'accessibilité financière et géographique des personnes âgées dépendantes est en effet un enjeu majeur de solidarité nationale.